Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 23 (1894)

Heft: 11

Artikel: Le cours normal de plain-chant à Hauterive

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1038989

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXIIIe ANNÉE N° 11. NOVEMBRE 1894

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *Cours normal de plain-chant à Hauterive. — A travers les méthodes de dessin* (Suite et fin). — *Partie pratique. — Traitement de la diphtérie. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Correspondance. — Musée pédagogique :* Nouveaux envois.

LE COURS NORMAL DE PLAIN-CHANT

A HAUTERIVE

C'est une heureuse idée qu'a eue la Direction de l'Instruction publique de faire figurer des leçons de plain chant dans le programme du cours de répétition. Elle a fait aussi un excellent choix, croyons-nous, en appelant comme professeur du cours de plain-chant M. Hænni, qui consacre la meilleure partie de son talent à la musique religieuse. Ce jeune maître cultive encore avec succès la musique profane. Au mois de mars dernier, la ville de Sion applaudissait chaleureusement son opéra *Blanche de Mans*. M. Hænni est donc un maître compétent ; et, lorsqu'il fait ressortir, avec les accents de son âme d'artiste, les incomparables beautés des chants liturgiques, sa parole porte la conviction dans l'esprit de ses auditeurs.

Je n'ai pas la prétention de donner au *Bulletin pédagogique* un résumé, même succinct, des leçons de M. Hænni. On me permettra seulement d'insister sur quelques points plus importants et d'émettre quelques réflexions.

Le dessin figurait cette année dans le programme général du cours de répétition comme branche principale. Le maître, appelé à donner les leçons de plain-chant, n'avait pas à disposi-

tion un nombre d'heures qui lui permît de parcourir complètement son programme. C'est pourquoi les personnes qui s'intéressent au progrès de la musique religieuse dans notre canton, désirent vivement que ces cours de plain-chant, ébauchés cette année, soient repris plus tard. Telle est aussi, croyons nous, l'intention de la Direction de l'Instruction publique.

Ces quelques heures, hélas! trop rapides, ne manqueront pas de porter d'excellents fruits. Il est toujours avantageux d'entendre des maîtres sérieux et capables : en peu de mots, ils savent élever leurs auditeurs vers ces sommets de l'art d'où se découvrent les grands horizons. Aussi avons-nous appris avec plaisir que, dans certaines paroisses, les leçons données à Hauterive avaient été, dans la mesure du possible, immédiatement mises en pratique. Honneur à vous, maîtres dévoués et entreprenants! Vous rencontrerez de nombreuses difficultés; ne vous laissez pas décourager. Vous aurez bien mérité aux yeux de Dieu, en travaillant le plain-chant dans le sens des vraies traditions de l'Eglise.

Il faut reconnaître que le chant religieux a été généralement trop peu cultivé dans notre pays. Les leçons de M. Hænni ont rendu plus frappante encore la gravité de notre négligence. Il nous reste de grands progrès à réaliser. La théorie du plain-chant n'est pas suffisamment étudiée; les règles d'une bonne exécution sont trop méconnues; on omet facilement les répétitions préalables. Dès lors, il n'est pas étonnant que le chant religieux laisse à désirer. C'est assez dire pour exciter le zèle de tous les maîtres qui ont sincèrement à cœur la gloire de la maison de Dieu. Ils travailleront à ramener les belles mélodies grégoriennes à une interprétation plus conforme à leur sainte destination.

La règle fondamentale pour une exécution correcte du plain-chant est celle-ci : *se servir de la mélodie pour faire valoir les paroles* A l'origine, le chant sacré n'était pas autre chose qu'un langage modulé; son allure était subordonnée aux idées et aux sentiments exprimés dans les phrases du texte liturgique. Les mélodies grégoriennes sont donc tout à fois, comme l'a dit un auteur compétent, une prière et un chant. Elles ne sont pas soumises, comme la musique moderne, à une mesure rigoureuse, mathématique. Elles imitent ordinairement dans leurs modulations, les modulations mêmes du discours. Ainsi la plupart des mots dans la prose latine ont une syllabe sur laquelle tombe l'accent tonique. Le lecteur signale cette syllabe principale par une élévation de la voix ; le chanteur doit également employer les procédés qui lui permettent de faire ressortir la syllabe accentuée.

M. le professeur Hænni ne veut pas que l'on chante à l'église avec trop de lenteur. Le mouvement doit varier, sans doute, selon le caractère des différents morceaux. Le *Sanctus,* par exemple, est nécessairement plus grave que le *Gloria in*

excelsis. La marche du plain-chant est plutôt dégagée; car, si en chantant vous détachez chaque note, les mesures n'ont plus de sens, — les auteurs modernes entendent par ce mot tout groupe de deux ou plusieurs notes formé sur une seule syllabe, — la phrase musicale est sans mélodie, et elle se trouve ainsi privée de tout agrément. Un chant de ce genre n'interprète pas fidèlement la parole sacrée; au contraire, il la défigure, et avec cela, il prolonge les offices publics sans profit pour la vraie dévotion et pour le bien spirituel des âmes. Cette démarche allègre du chant religieux, certaines personnes, dont les oreilles sont encore habituées à l'exécution traînante qui a trop longtemps prévalu chez nous, pourraient la qualifier d'inconvenante. On croit trop naïvement qu'une exécution langoureuse rend mieux les sentiments de la piété chrétienne. Certes, il ne s'agit point d'enlever aux saintes mélodies cette religieuse dignité qui traduit si bien les mouvements d'une âme toute pénétrée des pensées divines, mais on veut simplement ramener l'interprétation du chant sacré aux règles de l'antique tradition. Un maître compétent, qui s'est inspiré lui-même des récents travaux des Bénédictins de Solesmes, nous a expliqué le véritable sens de ces règles. Mettons-les en pratique, si nous voulons jouir des incomparables beautés renfermées dans le chant grégorien.

M. Hænni nous a aussi parlé de l'*éducation de la voix*. Ce sujet, qui n'est pas sans importance dans l'enseignement du chant, est trop facilement négligé dans nos écoles et dans nos sociétés musicales.

La prononciation du latin a été, à son tour, l'objet d'une leçon fort intéressante. Ce point mérite d'attirer l'attention des professeurs de langue latine et des maîtres de chant. Dans les pays de langue française, on a tort de donner à la voyelle *u* (prononcez *ou)* du latin le son de l'*u* français. Mais chez nous, c'est surtout l'accentuation du latin qui laisse à désirer; or, cette accentuation est absolument requise, si nous voulons obtenir, par la lecture ou par le chant, une interprétation correcte et agréable d'un morceau liturgique. Malheureusement, certaines méthodes de plain-chant n'indiquent pas toujours la place de l'accent tonique dans le texte latin; de plus, comme le fait remarquer la *Revue du chant grégorien,* presque aucune de nos grammaires n'en dit mot. Ce sont là de graves lacunes que les éditeurs devraient s'empresser de combler.

(A suivre.) D.

N.-B. — Nous croyons rendre service aux instituteurs en leur indiquant le meilleur ouvrage paru sur le plain-chant. En voici le titre : *Grammaire élémentaire du plain-chant,* par M. CARTAUD. Imprimerie Saint-Pierre à Solesme, par Sablé (Sarthe). Prix : 1 fr. 50. Ce manuel vient de sortir de presse. (RÉDAC.)